



Le patrimoine écrit dans la cité

ou

De l'utilité citoyenne des institutions de conservation du patrimoine

Jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2018

Vendredi 23 novembre 2018

10h00-12h00 Table ronde 2 : Le patrimoine au service du citoyen ?

La matrice bibliothécaire forme le lecteur et accouchera de l'électeur. (Robert Damien)

Résumé de l'intervention de Marie-Cécile Bouju, maître de conférences en histoire contemporaine (Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis) : la collaboration entre citoyen, université et institutions patrimoniales

Statutairement, les enseignants chercheurs ont une mission de vulgarisation des résultats de leur recherche. Ces liens avec les publics se sont renforcés depuis quelques années. Pour se maintenir et plus encore se développer, les universités doivent aussi s'ancrer dans leurs territoires (partenariat avec les collectivités territoriales, organismes sociaux ou culturels, entreprises).

Les relations des universités avec le patrimoine sont cependant complexes. Institutions méprisées et sous-dotées par l'État, qui leur préfère les Grandes Écoles, elles sont elles-mêmes peu conscientes de l'existence et la valeur de leur propre patrimoine mobilier et immobilier. Les enseignants chercheurs ont également tendance à considérer les professionnels du patrimoine comme illégitimes et concurrents dans l'expertise patrimoniale. Pourtant ces chercheurs sont souvent peu au fait de la situation des collections et des institutions patrimoniales et des qualifications qu'exige leur bonne gestion.

La défense du patrimoine passe néanmoins par un travail de recherche en commun de professionnels et enseignants chercheurs sur les collections et leur valorisation auprès des publics.